Chapitre 1 Avoir une identité

La logique du chapitre

Le choix a été fait d'ouvrir le cycle 3 du programme d'EMC par un chapitre sur l'identité. Il s'agit de permettre aux élèves de s'interroger sur ce qu'est l'identité, de comprendre que l'identité est à la fois multiple (composée de plusieurs dimensions qui interagissent) et unique (chaque individu est porteur d'une identité qui lui est propre, même s'il partage des caractéristiques communes avec d'autres individus).
Au croisement des quatre domaines du programme, ce chapitre vise à distinguer l'identité légale comme partie prenante de l'identité personnelle (la sensibilité), à connaître les enjeux de l'identité numérique comme forme particulière de l'identité personnelle (le droit et la règle), à mieux comprendre l'articulation entre l'identité de la personne et les droits fondamentaux du sujet (l'engagement), à identifier les liens entre identité et engagement individuel et collectif (l'engagement).
Étymologiquement, identité vient du latin *identitas*, qui signifie « le fait d'être le même » (construit sur *idem*). Pourtant, au cours de sa vie, un individu conserve bien la même identité légale (dans la grande majorité des situations), mais son identité personnelle évolue. Il conviendra donc de bien insister sur l'absence d'identité immuable.

Pour aller plus loin

Bibliographie

Pour les enseignants

- Patrick Banon, *Guide du mieux vivre ensemble : ma laïcité, ma religion, mon identité*, Actes Sud Junior, 2016.
- Filipe Drapeau Contim, *Qu'est-ce que l'identité ?*, Vrin, 2010.
- Jean-Claude Kaufmann, *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*, Fayard/Pluriel, 2010.

Pour les élèves

- Jean-François Chabas, *Les Secrets de Faith Green*, Casterman, 2012.
- Marie-Aude Murail, *Malo de Lange et le fils du roi*, L'École des loisirs, 2012.

Sitographie

- Le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : https://www.cnil.fr/
- Le site de Social Game des 13-18 ans : https://www.habbo.fr/
- « Qu'est-ce que l'identité ? », conférence du sociologue Jean-Claude Kaufmann : http://www.canalacademie.com/ida1416-Qu-est-ce-que-l-identite.html

P. 338-339 OUVERTURE

Cette double page ouvre le chapitre en confrontant deux documents sur une forme particulière d'identité : l'identité légale. Ainsi, les élèves peuvent avoir une approche très concrète de ce qu'est l'identité, tout en permettant au professeur de montrer que l'identité ne se limite pas à sa dimension légale. La confrontation des deux documents permet aussi de comprendre que ce qui paraît très normal dans notre pays (avoir une identité légale) ne l'est pas forcément dans d'autres parties du monde, en particulier dans les pays en développement (doc. 1).

Doc. 1 Avoir une identité pour exister

Le document 1 est un des panneaux de l'exposition réalisée par l'UNICEF en 2014, à l'occasion du 25e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, et intitulée « Ne marchons pas sur les droits des enfants » (https://www.unicef.fr/article/ne-marchons-pas-sur-les-droits-de-lenfant).
Elle est divisée en deux parties : en haut, un enfant ivoirien de 9 ans brandit son extrait d'acte de naissance, qui lui permet de prouver son identité légale ; en bas, quelques chiffres-clés indiquent l'état des lieux et les marges de progrès au sujet de l'enregistrement officiel des jeunes enfants. Le titre « Avoir une identité pour exister » peut être interrogé auprès des élèves : Suffit-il d'avoir une identité pour être quelqu'un ? N'a-t-on pas forcément une identité, même sans être enregistré sur un état civil ? L'identité de l'état civil suffit-elle à dire l'identité de quelqu'un ?

Doc. 2 La carte d'identité française de demain

Le document 2 est une infographie représentant le projet de nouvelle carte nationale d'identité française. Elle décrit les caractéristiques de cette carte biométrique. Sa légende précise que sa mise en vigueur provoque des débats, en raison de la collecte et de la numérisation de nouvelles informations par rapport à la carte d'identité actuelle (empreintes digitales).

RÉPONSE AUX QUESTIONS

1. L'identité légale est importante car elle permet d'être officiellement reconnu par l'État. Un individu n'existe aux yeux de l'État que parce qu'il a une identité légale.

2. La carte d'identité de demain pourrait contenir des informations sur le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, les caractéristiques physiques (taille, empreintes digitales, photographie du visage). Ce qui est nouveau est la collecte obligatoire des empreintes digitales, la numérisation de toutes ces informations et la possibilité d'enregistrer sa signature électronique. Les critiques contre cette carte – elle porterait atteinte au respect de la vie privée – peuvent être considérées comme justifiées si on pense que l'État pourra ensuite disposer d'informations sur tout le monde et s'en servir sans respecter les droits de chacun. On peut considérer au contraire que l'État a besoin de connaître ces informations, afin de pouvoir éventuellement s'en servir, pour mieux assurer la sécurité de chacun.

L'identité de Mika

P. 340-341 JE CONSTRUIS MON JUGEMENT L'IDENTITÉ DE MIKA

Le choix du chanteur Mika permet d'aborder de multiples aspects de l'identité. Grâce à une forme de portrait – très partiel cependant –, l'élève comprend qui est Mika au-delà de son image médiatique, qui fait cependant partie elle aussi de son identité.
À la manière d'une fiche d'identité, le document 1 donne l'identité légale de Mika, en particulier son « vrai » nom, son âge et son appartenance binationale.
Le document 2 est constitué d'extraits d'un article publié le 15 février 2014 sur Le Point.fr après l'interview que Mika a accordée au journal *Paris Match*. Il explique des éléments de son identité par son enfance et son passé.
Le document 3 est une photographie de Mika sur scène, lors d'un concert à Rome le 29 septembre 2015. Ce document correspond sans doute à la première image/mise en scène que les élèves peuvent connaître de Mika.
Plus rarement connue, c'est une autre part de l'identité de Mika que le document 4 donne à voir. Cette affiche de septembre 2015 témoigne de l'engagement du chanteur pour la cause de la recherche contre le cancer des enfants.

RÉPONSE AUX QUESTIONS

1. L'identité légale de Mika est composée de ses nom et prénom, de son sexe, de sa date et son lieu de naissance, de sa nationalité (double en l'occurrence) et de son adresse habituelle.

2. Mika et le journaliste expliquent une partie de l'identité actuelle du chanteur par son passé : une diversité culturelle liée à ses parents et à ses déménagements, le refuge dans la musique et la possibilité de s'exprimer par le chant, la revendication de son homosexualité en réaction contre les moqueries.

3. Dans l'article, Mika expose son identité familiale (père, mère, sœurs), son identité sexuelle (homosexualité), son identité culturelle et son identité professionnelle (chanteur, auteur, compositeur).

4. Mika est un chanteur de musique pop, qui compose ses mélodies et écrit les paroles de ses chansons.

5. Grâce à son succès, Mika est un chanteur connu du grand public. Il peut donc mettre sa célébrité au service de ce qu'il souhaite défendre. Ici, il soutient la lutte contre le cancer des enfants et pose aux côtés d'un enfant probablement atteint d'un cancer. Il s'agit d'une forme d'engagement citoyen.

Synthèse

Donner de quelqu'un son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance, sa nationalité et l'endroit où il habite (c'est-à-dire tout ce qui constitue son identité légale) permet de savoir beaucoup de choses de cette personne. Pourtant, cela ne suffit pas à connaître d'autres aspects de son identité, comme son histoire familiale, son métier, ses goûts, ses envies… L'identité légale n'est donc qu'une partie de l'identité personnelle.

Le Coin Philo

Les différents éléments de l'identité ne participent pas tous de la même manière à notre identité. Par exemple, certains aspects se modifient ou s'enrichissent avec le temps qui passe (traits physiques, goûts), d'autres restent identiques (sauf changement volontaire), comme le nom ou la nationalité.

P. 342-331 JE CONSTRUIS MON JUGEMENT LA FRANCOPHONIE, UNE IDENTITÉ COLLECTIVE

Afin de comprendre les multiples facettes de l'identité et de montrer qu'une identité peut aussi être collective et s'appuyer sur des traits communs partagés par plusieurs personnes, cette double page présente ce qu'est la francophonie – à laquelle appartiennent tous les enfants scolarisés en France, y compris les enfants nouvellement arrivés dans notre pays qui apprennent rapidement la langue française.

La Francophonie, en tant que structure internationale (Organisation internationale de la Francophonie), n'existe que depuis 1997, donc depuis beaucoup moins longtemps que la francophonie (sans majuscule). L'appartenance à la Francophonie implique d'adhérer à la charte dont des extraits sont présentés dans le document 1.
Le planisphère de la Francophonie (doc. 2) montre la répartition de la langue française dans le monde à travers les différents pays membres. La légende indique que, dans la plupart des pays membres de la Francophonie, la langue française n'est qu'une langue parmi d'autres.
Le document 3 est constitué d'extraits du discours prononcé par Michaëlle Jean à Libreville le 28 août 2015. Michaëlle Jean est la secrétaire générale de la Francophonie depuis 2014, la première femme à occuper ce poste. Elle était auparavant gouverneur général du Canada. L'histoire de Michaëlle Jean peut aussi servir à faire comprendre aux élèves la notion d'identité personnelle.
L'infographie construite à partir de l'Organisation internationale de la Francophonie (doc. 4) montre la place de la langue française dans le monde. Elle bénéficie d'un rayonnement mondial relativement fort, en dépit d'un nombre de locuteurs inférieur à 300 millions.
Chaque 20 mars, la journée internationale de Francophonie donne lieu à des manifestations culturelles et festives dans tout le monde francophone. L'affiche de 2015 (doc. 5),, éditée par l'Organisation internationale de la Francophonie, insiste sur la solidarité entre les peuples (mains de couleurs différentes qui se touchent) et sur l'engagement environnemental (les mains forment un cercle identifiable à la planète que l'affiche dit « avoir à cœur »).

RÉPONSE AUX QUESTIONS

1. La Francophonie se fixe plusieurs objectifs : défendre la paix, la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde ; renforcer la solidarité et la connaissance entre les différents peuples ; assurer un développement durable (progrès économique mais protection des ressources de la planète) ; agir pour permettre à davantage de femmes et d'hommes d'être éduqués et formés.

2. Michaëlle Jean insiste sur la pluralité de sa propre identité ; elle se présente en femme du monde, dont les origines définissent une identité métisse (africaine et américaine). Elle donne aussi son identité professionnelle (secrétaire générale de l'OIF).

3. Michaëlle Jean met en valeur son appartenance au « Nord » et au « Sud », c'est-à-dire à l'ensemble des pays riches et développés (le Canada dans son propre cas) et à l'ensemble des pays en développement (l'Afrique pour l'origine lointaine de sa famille et Haïti pour son origine personnelle). Si on compare cette appartenance avec la carte de la Francophonie, on peut dresser le même constat : diversité de richesse avec la coexistence de pays du Nord (France, Canada, Belgique…) et de pays du Sud (pays d'Afrique, Vietnam…), diversité continentale et géographique, diversité culturelle.

4. La langue française est aujourd'hui parlée par 274 millions de femmes et d'hommes (sur un total de 7,5 milliards d'humains) répartis sur les cinq continents. Elle sert dans les relations internationales et dans les relations de travail (affaires). Elle gagne en importance, surtout grâce à l'augmentation de la population francophone africaine et grâce au nombre de personnes qui apprennent le français (2e langue apprise dans le monde).

5. L'affiche de la journée internationale de la Francophonie montre que la langue unit des personnes d'origines différentes en présentant des mains de couleurs différentes et unies les unes aux autres pour former un cercle. Elle insiste aussi sur le but commun de toutes ces mains : protéger la terre comme une source de richesse (et de diversité…).

Synthèse

La Francophonie constitue une identité collective par plusieurs aspects. Le premier est évidemment le partage d'une langue commune, le français. Le deuxième est l'appartenance à l'Organisation internationale de la Francophonie, représentée en 2016 par sa secrétaire générale Michaëlle Jean. Le troisième est le partage d'objectifs communs, définis dans la charte de la Francophonie, et régulièrement renouvelés lors de la célébration de la journée internationale de la Francophonie chaque 20 mars. L'identité collective consiste ainsi à se reconnaître, avoir quelque chose en commun qui rapproche et peut aussi parfois distinguer d'autres identités collectives.

P. 344-345 JE M'ENGAGE JE COMPRENDS L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

L'identité numérique est devenue aujourd'hui une facette incontournable de tout internaute. Les traces laissées sur Internet lorsqu'on navigue constituent, volontairement ou non, des informations disponibles. C'est pourquoi la sensibilisation à une navigation responsable sur le web est fondamentale.

ACTIVITÉ

Le document 1 est un graphique représentant l'ensemble des informations qu'un internaute est susceptible de laisser sur Internet lorsqu'il l'utilise. Il s'applique à des domaines qui peuvent concerner tous les aspects de la vie quotidienne.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) veille au respect des droits et des libertés sur tous les supports informatiques. Elle est indépendante et à l'origine de nombreuses campagnes de sensibilisation aux usages d'Internet. Les quatre droits mentionnés dans le document 2 constituent des droits propres aux usages informatiques et numériques. Ils visent à préserver l'identité numérique des individus.

Le document 3 est l'affiche d'une campagne visant à prévenir la pédophilie sur Internet. L'usurpation d'identité ou le fait de cacher son identité à des fins criminelles ou délictueuses est puni par la loi. Avec une économie de moyens, l'affiche utilise un visuel très efficace, celui du travestissement.

L'affiche de la CNIL et du magazine *L'actu* (doc. 4) résume de manière synthétique dix conseils que les jeunes devraient respecter sur Internet pour protéger leur identité numérique, voire leur identité tout court. Cette affiche est souvent placardée au CDI du collège, en raison de la disponibilité des postes informatiques pour les élèves.

P. 346 JE M'EXERCE

1 Je sais distinguer l'identité légale et l'identité personnelle

1. Les éléments qui constituent l'identité légale de Jamel Debbouze sont les suivants : son nom (Debbouze) et son prénom (Jamel), son lieu de naissance (Paris), sa nationalité (française).

2. Les éléments qui permettent de préciser l'identité personnelle de Jamel Debbouze, en plus de son identité légale, concernent sa famille (il est marié et père de deux enfants), sa religion (il est musulman), sa profession (il est artiste, humoriste), son histoire familiale (ses parents sont des immigrés).

3. Jamel Debbouze partage des identités collectives, car il appartient à des groupes qui possèdent des caractéristiques communes : il est francophone, il est citoyen français, il est musulman, il est humoriste.

2 Je réalise un schéma sur mon identité

Chaque élève complète en fonction de son identité le schéma. En confrontant ses caractéristiques avec celles de l'identité de chacun de ses camarades, il comprend qu'il partage avec eux des identités collectives.

Le Coin Philo

L'identité personnelle dépend de la langue parlée, car elle permet de vivre en relation avec les autres selon des coutumes et des usages liés à l'histoire. La langue est liée au territoire et aux groupes qui y vivent. Parler la langue française, c'est aussi pouvoir se sentir appartenir à une nation, voire à la francophonie, c'est enrichir l'identité personnelle par le partage d'une identité collective.

P. 346 JE CONSTRUIS MON BILAN

2 Je réalise un schéma

Bulle rose : Identité légale

Bulle verte : Identité familiale

Bulle jaune : Identité sociale

Bulle bleue : Identité culturelle

Bulle orange : Identité numérique